



# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

## Treizième session

Rome, 16-20 avril 2018

## ePhyto – Rapport

## Point 11.4 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la CIPV

### I. Objet et contexte

1. L'objet du présent document est de présenter à la CMP l'état d'avancement du projet relatif à la solution ePhyto, d'indiquer les domaines dans lesquels il faudra agir et de définir les options et considérations d'ordre stratégique.
2. La plateforme mondiale est un système centralisé conçu pour faciliter les échanges de certificats phytosanitaires électroniques entre les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) et un système national ePhyto générique (GeNS). Ce dernier est un outil web qui permet aux pays ne disposant pas de leur propre système de produire, de délivrer et de recevoir des certificats phytosanitaires électroniques au format correct. L'ensemble forme la solution ePhyto de la CIPV.
3. Devant l'augmentation des communications numériques et électroniques au quotidien, un certain nombre de parties contractantes de la CIPV ont plaidé en faveur de l'adoption des certificats phytosanitaires électroniques afin de faciliter les échanges commerciaux. En conséquence, la NIMP 12 – APPENDICE 1: Certificats phytosanitaires électroniques, renseignements sur les schémas XML et les mécanismes d'échange de données normalisés (2014) a été approuvée afin de favoriser l'utilisation de moyens électroniques / numériques pour les transmissions de certificats phytosanitaires. Au même moment, le Secrétariat de la CIPV recevait l'approbation de la part du partenariat du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sujet d'une proposition d'appui à l'élaboration d'une «plateforme» ePhyto et d'un système générique en vue de faciliter l'échange de certificats phytosanitaires électroniques.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

4. La plateforme ePhyto permet aux parties contractantes d'harmoniser les échanges de certificats phytosanitaires électroniques. Elle définit des règles normalisées pour l'envoi et la réception de ces derniers, selon un système très similaire à celui qui permet de traiter les lettres dans un bureau de poste. À partir des informations qui lui sont communiquées par l'ONPV émettrice (équivalant à l'adresse sur un courrier postal), la plateforme transmet le certificat à l'ONPV destinataire. **Le contenu du certificat phytosanitaire électronique, présenté dans un format numérique harmonisé, ne peut être consulté que par les ONPV émettrice et destinataire, et est protégé par des dispositifs de sécurité numérique avancés.** Le système national générique (GeNS) est spécifiquement conçu pour les pays qui ne disposent pas d'un mécanisme national pour l'émission et la réception de certificats électroniques. Il sera mis gratuitement à la disposition des pays souhaitant participer au système ePhyto, une fois la phase de développement et d'essai achevée – vers la fin de l'année 2018, d'après les prévisions.

5. Le projet du STDF finance l'élaboration et la phase pilote de la plateforme et du GeNS. Pour lancer ces deux composantes en tant que solution ePhyto finale, il faudra rechercher et obtenir des ressources – pour le fonctionnement à long terme de la plateforme (coût estimé à 200 000 USD par an) ainsi que pour la formation à l'utilisation du système et la mise en œuvre de ce dernier (coût estimé à 250 000 USD par an).

## II. Gouvernance et projet du STDF

6. En décembre 2016, le STDF a apporté à la CIPV les ressources nécessaires pour le projet de solution ePhyto. Ce projet a pour objet de mettre à la disposition des pays en développement un système générique simple pour produire, délivrer et recevoir des certificats phytosanitaires électroniques, et de mettre en place un outil harmonisé qui facilitera la transmission de ces derniers, en tant qu'alternative aux certificats papier utilisés actuellement. Ces outils devraient renforcer la sécurité des communications officielles internationales, améliorer les flux commerciaux en facilitant l'accès aux frontières des végétaux, des produits végétaux et autres articles réglementés, éviter aux pays le coût et la complexité de l'élaboration d'un système individuel d'échange de certificats électroniques, et leur épargner d'avoir à négocier les protocoles d'échange nécessaires, pays par pays. Le Centre international de calcul (CIC) des Nations Unies a été considéré comme l'option la plus réaliste pour la mise au point et l'hébergement de la plateforme et du GeNS.

7. Le projet a nécessité la création de deux groupes spécifiques pour la gouvernance: un Comité technique du projet (composé principalement du Groupe directeur ePhyto et des chargés de projet du CIC), pour gérer les composantes techniques du projet, et un Comité consultatif du projet, pour encourager d'autres organisations internationales à faciliter les retours d'information et les examens, notamment s'agissant de l'interopérabilité avec d'autres initiatives liées aux certificats électroniques dans les échanges commerciaux. Le financement du STDF devrait être épuisé d'ici le début de l'année 2019.

## III. Activités récentes du Comité technique du projet/Groupe directeur ePhyto

8. À sa douzième session (2017), la CMP a encouragé la poursuite des travaux de mise au point de la solution ePhyto menés par le Secrétariat de la CIPV et le Groupe directeur ePhyto. Les membres du Comité technique du projet/Groupe directeur ePhyto se sont réunis deux fois en 2017. Le Groupe directeur ePhyto a mis la dernière main aux spécifications de la plateforme et aux descriptions WSDL (Web Services Description Language) utilisées pour harmoniser les échanges par l'intermédiaire de cette dernière en mars 2017. Les dernières touches ont été apportées à l'interface utilisateur de la plateforme ePhyto et aux procédures de connexion à cette dernière en octobre 2017, ce qui a permis de lancer la phase pilote. Le Groupe directeur ePhyto a également:

- terminé la cartographie de la solution ePhyto en vue de la phase pilote;
- établi les listes de codes clé à utiliser dans les certificats phytosanitaires électroniques;
- achevé la spécification relative à la mise au point du GeNS;

- revu les dispositions relatives à l'utilisation sécurisée et harmonisée de la plateforme et du GeNS;
- défini le processus séquentiel de mise en œuvre de la connexion à la plateforme;
- commencé à définir les critères d'évaluation pour la phase pilote;
- établi les critères servant à évaluer les technologies à utiliser pour la mise au point du GeNS;
- travaillé en étroite collaboration avec un sous-traitant afin de déterminer des options de modèle de financement pour le fonctionnement à long terme de la solution ePhyto (la plateforme et le GeNS).

#### **IV. Activités récentes du Comité consultatif du projet ePhyto**

9. Le Comité consultatif du projet a tenu sa deuxième réunion à Genève (Suisse) en décembre 2017 et a rassemblé à cette occasion des spécialistes internationaux de la certification électronique issus de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), du CODEX et d'autres entités afin d'examiner l'avancement du projet et de faire le point sur les activités de ces organisations en matière de certification électronique. L'objectif de cette réunion était d'harmoniser les travaux du projet ePhyto avec les autres initiatives en matière de certification électronique. Le CODEX et l'OIE ont tous deux commencé à se pencher sur cette question, et le Secrétariat de la CIPV est en liaison constante avec ces organisations à des fins de coordination. Les travaux de la CIPV sur la solution ePhyto sont plus avancés que ceux de ses deux organisations sœurs.

#### **V. Mise en œuvre de la plateforme**

10. Neuf pays ont rejoint la phase pilote de la plateforme début octobre 2017 en rattachant leurs systèmes nationaux existants à cette dernière. Ces pays n'en sont pas tous au même point dans leur expérimentation des échanges de certificats. Certains ont commencé à en échanger pour des expéditions, dans l'ensemble de leur environnement de production, au début du mois de janvier 2018. Jusqu'au début de mars 2018, environ 10 000 échanges ont eu lieu. Un grand nombre d'entre eux ont été effectués dans un environnement de test. Cependant, au moins trois pays ont échangé quelque 2 000 certificats relatifs à des échanges réels de végétaux et de produits végétaux, ce qui a démontré l'intérêt du système.

11. Le Secrétariat a travaillé aux côtés du CIC et du Groupe directeur ePhyto à l'élaboration de directives et de documents de formation ainsi que d'autres outils techniques nécessaires à la mise en œuvre de la phase pilote. Cette dernière, qui a été axée sur le fonctionnement technique de la plateforme, devrait prendre fin vers le mois de mars 2018. Une fois que la phase pilote de la plateforme sera terminée, que son évaluation aura été menée à bien et que les éventuelles modifications nécessaires auront été apportées, une procédure documentée sera élaborée et publiée sur le portail phytosanitaire international afin d'aider d'autres pays disposant d'un système national capable de produire des messages XML à suivre le schéma harmonisé sur lequel repose la mise en œuvre de la plateforme.

#### **VI. Mise au point du GeNS**

12. La CIPV et le CIC ont arrêté le contrat pour la mise au point du GeNS fin janvier 2018. Celle-ci devrait durer entre quatre et six mois, et le premier système pilote est prévu aux alentours de juillet 2018. Les pays pilotes – Ghana, Samoa et Sri Lanka – commenceront à valider la conception du système pendant sa mise au point. Cela permettra au CIC de suivre un processus de développement de type itératif et de bénéficier ainsi d'un retour d'information d'utilisateurs réels sur lequel s'appuyer pour élaborer la structure finale du système.

13. Le calendrier proposé pour la mise en service finale de la plateforme et du GeNS repose sur différents facteurs:

- phase pilote suffisante pour valider le fonctionnement de ces deux composantes;
- résultat des phases pilotes et éventuelles reconfigurations à opérer dans les systèmes;
- pays possédant des systèmes nationaux disposés à les configurer conformément aux spécifications de la plateforme;
- capacités de formation à disposition pour aider les pays à adopter le GeNS.

14. L'intégration du GeNS dans les activités réglementaires est essentielle pour l'utilisation efficace du système. Le Secrétariat de la CIPV et les membres du Groupe directeur ePhyto ont poursuivi leur travail avec les pays pilotes du GeNS pour les aider à évaluer et réorganiser leurs processus opérationnels en vue de la mise en œuvre du système. Des réunions ont été tenues avec les autorités phytosanitaires du Samoa et de Sri Lanka afin de documenter les procédures de certification phytosanitaire actuelles et d'évaluer les modifications de processus et les consultations de parties intéressées nécessaires pour mettre en œuvre la certification électronique, notamment les incidences sur d'autres activités telles que la collecte des commissions, les inspections et les tests, la communication d'informations, etc. Elles ont également permis de procéder à un examen plus approfondi de la collaboration entre les organismes aux frontières en vue de simplifier les procédures commerciales et douanières.

15. Le Secrétariat de la CIPV a travaillé aux côtés de la Banque mondiale dans le cadre d'une série de discussions entre les autorités phytosanitaires et douanières du Samoa et des Philippines, portant sur la possibilité d'utiliser la certification électronique pour faciliter le partage de données entre ces organismes et améliorer ainsi les procédures commerciales. La mise en œuvre du système ePhyto est l'occasion de mieux analyser les données et d'obtenir des informations plus pointues sur les expéditions, ce qui pourrait permettre une utilisation plus efficace des approches fondées sur les risques pour les importations. Des recommandations ont été communiquées aux deux organismes, et les procédures et analyses issues de ces missions sont actuellement utilisées pour élaborer un guide de mise en œuvre destiné aux pays qui comptent adopter le GeNS.

## **VII. Groupe consultatif sectoriel**

16. Le Groupe consultatif sectoriel ePhyto de la CIPV s'est réuni à Washington (États-Unis) en juin 2017. Ses membres ont apporté leur appui à la mise en œuvre de la phase pilote en proposant d'élaborer un cadre qui permettrait de mesurer les échanges de végétaux et de produits végétaux résultant de l'utilisation des certificats phytosanitaires électroniques. L'essai en question sera limité à quelques expéditions et à des informations et observations fragmentaires, mais devrait fournir des renseignements utiles susceptibles d'étayer une analyse plus solide des avantages et défis liés à cette mise en œuvre. Le Groupe consultatif sectoriel s'est également penché sur le travail de modélisation fonctionnelle de la solution ePhyto entrepris par le Secrétariat et a fait part d'observations en vue de l'élaboration de recommandations sur ce sujet à l'intention de la CMP.

## **VIII. Modèle de fonctionnement et de financement**

17. Le Secrétariat de la CIPV a chargé un consultant d'analyser les modèles fonctionnels potentiels, y compris les options de financement, en vue d'assurer un fonctionnement à long terme durable de la solution ePhyto. Le consultant a examiné les différents modes de recouvrement des coûts utilisés par d'autres organismes internationaux et diverses organisations non gouvernementales, et a mené des enquêtes distinctes auprès d'ONPV et de représentants du secteur. Des spécialistes des processus opérationnels, ainsi que des représentants d'autres organisations internationales et des membres du Bureau de la CMP, ont examiné le projet de rapport sur les solutions possibles en matière de modélisation fonctionnelle et les résultats d'enquête lors d'une réunion tenue en décembre 2017 à Genève (Suisse). Cette réunion d'experts a été très utile en ce qu'elle a permis d'affiner les modèles qui pourraient être utilisés pour préserver et financer un fonctionnement stable de la solution ePhyto. À l'heure actuelle, l'analyse tend à montrer qu'un financement de la solution ePhyto par des donateurs pendant au moins cinq ans serait la meilleure option, jusqu'à ce qu'on puisse étudier en détail les frais

de fonctionnement, l'incidence de la mise en œuvre, ainsi que l'ensemble des coûts et avantages à la fois pour les gouvernements et pour les opérateurs commerciaux.

18. Un modèle de fonctionnement et de financement révisé sera examiné par le Bureau et le Groupe de la planification stratégique courant 2018 en vue de sa présentation à la CMP en 2019. Dans l'intervalle, des contributions financières ou des contributions en nature permettront de poursuivre les activités en comblant les éventuels déficits de financement entre la fin du programme du STDF et l'adoption du modèle final par la CMP. Les parties contractantes sont invitées à contribuer au financement du fonctionnement et de la mise en œuvre de la solution ePhyto.

## **IX. Colloque mondial de la CIPV consacré à ePhyto**

19. Le troisième colloque mondial de la CIPV consacré à ePhyto s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie) du 22 au 26 janvier 2018. Grâce au soutien du Département de l'agriculture de la Malaisie, du Gouvernement australien, de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et de la CIPV, plus de 85 participants venus de 36 pays ont eu l'occasion d'assister à des présentations, d'examiner les incidences de la solution ePhyto en matière de facilitation des échanges, et d'analyser des données techniques sur la mise en œuvre de la plateforme et du GeNS, ainsi que des informations sur la réorganisation des processus opérationnels et l'appui stratégique à l'exécution. Les participants ont souligné la nécessité de poursuivre les activités de communication et de sensibilisation autour de la solution ePhyto et ont formulé des recommandations portant sur les futures améliorations à apporter aux composantes du système. Ce colloque a apporté des renseignements utiles sur ces composantes et la manière dont elles permettent d'améliorer l'efficacité des systèmes de gestion phytosanitaire.

## **X. Contributions des donateurs**

20. Durant 2017, la CIPV a reçu des contributions financières d'un montant de 700 000 USD environ des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, de la République de Corée et de la Suisse. Outre ces contributions financières, le Secrétariat a également bénéficié de contributions en nature du Canada, du Japon et de la République populaire de Chine dans le cadre de ses travaux de mise en œuvre de la solution ePhyto. Les contributions financières ont été allouées à la mise au point et au fonctionnement de la solution ePhyto, et l'utilisation des fonds a fait l'objet de rapports réguliers au Groupe directeur ePhyto, pour examen et commentaires.

## **XI. Élaboration du plan stratégique à moyen terme**

21. Les progrès importants accomplis dans la mise au point d'une plateforme opérationnelle et d'un système GeNS complémentaire permettent d'être de plus en plus confiant dans la viabilité de la solution ePhyto. Cependant, il reste beaucoup à faire pour s'assurer qu'elle sera mise en œuvre efficacement et qu'elle fonctionnera de manière stable et durable. Les impératifs opérationnels impliquent un fonctionnement de la plateforme à l'échelle mondiale, sans interruption et à un coût raisonnable. Une fois mise en œuvre, la solution ne pourra sans doute plus être arrêtée, car les parties contractantes qui utilisent des systèmes de transmission de documents électroniques ne continueront pas à terme à faire coexister les certificats papier et électroniques.

22. Un modèle de financement durable doit être élaboré pour la solution ePhyto, puis être adopté par la CMP et être mis en place. Il pourra être distinct du financement du renforcement des capacités dans les pays, même s'il couvrira les coûts d'élaboration des manuels et documents de référence. Il sera en outre nécessaire d'opérer une transition méthodique planifiée vers la mise en service de la solution ePhyto à l'échelle mondiale, afin d'éviter de perturber les échanges commerciaux. Il faudra élaborer des plans d'intervention pour la maintenance courante et les arrêts imprévus, et éventuellement prévoir une préparation. Des systèmes de gouvernance devront aussi être élaborés et appliqués. Ils deviendront d'autant plus importants lorsque le modèle de financement aura été mis en place.

23. Un plan de mise en œuvre sera nécessaire pour lancer la solution ePhyto finale. Le Secrétariat de la CIPV propose d'élaborer ce plan conformément aux directives du Bureau de la CMP et en coordination avec le Groupe directeur ePhyto, pour examen par le premier à sa réunion de juin. Il devrait être présenté à la CMP pour examen en 2019, date à laquelle les phases pilotes relatives à la plateforme et au GeNS devraient être terminées, le modèle de fonctionnement et de financement sera achevé, et les fonds du STDF et des donateurs seront presque épuisés.

24. Ce plan devrait comprendre:

- a) une stratégie globale de mise en œuvre des composantes de la solution ePhyto;
- b) un projet de plan de travail à moyen terme (2018-2023);
- c) des informations claires sur les frais de fonctionnement et d'administration de la solution ePhyto;
- d) une structure de responsabilités s'agissant des fonds alloués à la solution ePhyto, et un cadre de gouvernance pour son administration;
- e) les coûts potentiels liés au renforcement des capacités des parties contractantes en vue du passage des certificats papier aux certificats électroniques;
- f) des options stratégiques pour les investissements dans la solution ePhyto à court terme (2018-2023);
- g) une stratégie pour assurer un financement à long terme stable.

## **XII. Prochaines étapes**

25. Les prochaines étapes de la mise en œuvre de la solution ePhyto consisteront à:

- 1) mener à son terme la phase pilote de la plateforme;
- 2) analyser les résultats de la phase pilote, apporter les ajustements nécessaires et établir une procédure de mise en œuvre pour les autres partenaires coopérants (délai estimé: juillet 2018);
- 3) achever la mise au point du GeNS;
- 4) lancer la phase pilote du GeNS;
- 5) analyser les résultats de la phase pilote, apporter les ajustements nécessaires et établir une procédure de mise en œuvre pour les autres partenaires coopérants (délai estimé: février 2019);
- 6) achever la documentation à l'appui de la mise en œuvre de la plateforme et du système GeNS (délai estimé: février 2019), y compris les informations devant permettre aux partenaires coopérants de demander des financements pour les activités de préparation et d'exécution.

26. L'établissement de la stratégie de mise en œuvre de la CIPV impliquera:

- 1) l'élaboration d'un plan de mise en œuvre sur cinq ans en vue de sa présentation à la CMP en 2019;
- 2) l'achèvement du modèle de financement et de maintenance (y compris une analyse coûts-avantages) en vue de sa présentation à la CMP en 2019.

## **XIII. La CMP est invitée:**

- 1) à *prendre note* des travaux du Secrétariat de la CIPV et du Groupe directeur ePhyto s'agissant de l'élaboration et de la mise en œuvre de la solution ePhyto;
- 2) à *se déclarer favorable* à la poursuite des travaux du Secrétariat et du Groupe directeur ePhyto, sous la supervision et la direction du Bureau de la CMP;
- 3) à *demander* au Bureau de la CMP, en tant qu'entité responsable, et au Groupe directeur ePhyto d'élaborer une stratégie pour assurer le fonctionnement durable de la solution ePhyto, laquelle

comprendra un plan de mise en œuvre sur cinq ans et un modèle fonctionnel approprié, en vue de leur approbation par la CMP à sa quatorzième session;

- 4) *à saluer* le soutien apporté par l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon, la République de Corée, la République populaire de Chine et la Suisse, ainsi que les pays membres du Groupe directeur ePhyto, dont les contributions financières et l'appui technique ont permis d'accomplir d'importants progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre de la solution ePhyto;
- 5) *à saluer* les contributions des pays qui ont participé à la phase pilote de la plateforme ePhyto et de ceux qui ont accepté de se joindre à celui qui sera consacré au système GeNS en 2018;
- 6) *à se déclarer favorable* à la poursuite de la mise en œuvre de la solution ePhyto, et notamment à continuer de prier instamment les pays de financer le fonctionnement de la plateforme et du système générique au moyen de dons.